

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03985 Numéro SIREN : 519 055 552 Nom ou dénomination : @XAGONE SARL
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2023 sous le numéro de dépôt 4944



Désignation de l'entreprise

@ragene sarl

Néant ☐

Adresse de l'entreprise

25 Rue Ferdinand Jacob 95650 Boissy L'Alleux

Numéro SIRET*

5190555527022Z

Durée de l'exercice en nombre de mois*

12

Durée de l'exercice précédent*

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE

26 JUN 2023

Exercice N clos le

31/12/2022

ACTIF

Brut
1Amortissements-Provisions
PONTOISENet
3

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations
incorporelles

Fonds commercial*

Autres*

010

014

Immobilisations corporelles*

028

Immobilisations financières* (1)

040

Total I (5)

044

ACTIF CIRCULANT

STOCKS

Matières premières, approvisionnements, en cours de production*

050

Marchandises*

060

Avances et acomptes versés sur commandes

064

Créances
(2)

Clients et comptes rattachés*

068

Autres* (3)

072

Valeurs mobilières de placement

080

Disponibilités

084

Charges constatées d'avance*

092

Total II

096

Total général (I + II)

110

PASSIF

Exercice N
NET

1

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel*

120

Écarts de réévaluation

124

Réserve légale

126

Réserves réglementées*

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)

131

132

Report à nouveau

134

Résultat de l'exercice

136

Provisions réglementées

140

Total I

142

Provisions pour risques et charges

Total II

154

DETTES (4)

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés*

166

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)

169

172

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

Total général (I + II + III)

180

RENVOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

193

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*

182

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

199

(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*

184

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

31/12/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		} dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
	Production vendue	biens		215		214	3123	
		services*		217		218		
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230		
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	3123	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
		Variation de stock (marchandises)*					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	-1859		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	-900		
Autres charges externes* :		(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)			242	2074		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243		244	43	
Rémunérations du personnel*					250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
Dotations aux amortissements*					254			
Dotations aux provisions					256			
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259			262	886
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
		Total des charges d'exploitation (II)			264	3962		

1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280
	Produits exceptionnels	(IV)	290 5
	Charges financières	(V)	294 -26
	Charges exceptionnelles	(VI)	300
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)			310 -860

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	312	314 -860
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	316	
	Provisions non déductibles*	318	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	322	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	324	
Déductions	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Entreprise nouvelles (+4. series)	986	
	Zone franche urbaine (+4. octes et octes A)	987	127
	Reprise d'entreprises en difficulté (+4. septies)	981	
	Jeune entreprise innovante (+4. series A)	989	138
Déductions	Divers* dont ZFA (+4. quinquies)	345	
	Investissements outre-mer	344	346
	Créance due au report en arrière du déficit		350
	Bénéfice col. 1	352	354
	Déficit col. 2		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370 -860
Bénéfice col. 1			
Déficit col. 2			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant :	380
n° du centre de gestion agréé :			388
Montant de la T.V.A. collectée	374	Effectif moyen du personnel* :	376
Effectif affecté à l'activité artisanale			861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens	372	Montant des prélèvements personnels	390

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINALLE GERANT
LE 23/05/2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : Arayane SARLNéant ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	15500
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492	494	496	15500

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	6	7	8	9	10				
Immobilité	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591			
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : Ac, cage S A R L

Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	3 930 8
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	2 60
Total des déficits restant à reporter	870	4 016 8

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER 2

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

LE DÉSIGNÉ
LE 21-05-2023

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : <u>Arcajone SARL</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>1/1/2022</u>		et clos le : <u>31/12/2022</u> Durée en nombre de mois <u>12</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109	3123	
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144	3123	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	1859	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	2074	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Abandons de créances à caractère commercial	149		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152	3933	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	-810
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)		117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024		
Date de cessation	186		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET

51905555270222

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE @kayone SARL

ADRESSE (voie) 25 Rue Ferdinand Jacob

CODE POSTAL 95650

VILLE Boissy l'Ailleux

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique Herpe Prénom(s) Nicole

Nom marital LAPORTE % de détention 72 Nb de parts ou actions 190

Naissance : Date 15/09/1955 N° Département 99 Commune Saigon Pays Vietnam

Adresse : N° 25 Voie Rue Ferdinand Jacob

Code Postal 95650 Commune Boissy l'Ailleux Pays France

Titre (2) M. Nom patronymique Laporte Prénom(s) Gilles

Nom marital % de détention 28 Nb de parts ou actions 72

Naissance : Date 18/02/1956 N° Département 92 Commune Gennevilliers Pays France

Adresse : N° 25 Voie Rue Ferdinand Jacob

Code Postal 95650 Commune Boissy l'Ailleux Pays France

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL
LE 22/05/2023
LE GÉRANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

@xagone SARL
25 rue Ferdinand Jacob
95650 BOISSY L'AILLERIE
Siret : 519 055 552 00011 - APE 7022Z
Tél. : 01 34 42 10 20
email : laportegilles@wanadoo.fr

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

**Le bilan de l'exercice présente un total de 14942 euros.
Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 3123 euros et un total de charges de 3983 euros, dégageant ainsi un résultat de – 860 euros.**

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et fini le 31/12/2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL**

**LE GERANT
LE 23-08-2023**

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L ORIGINAL

LE GERANT
LE 23 05 2023

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale ; Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les achats :

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

@xagone SARL
25 rue Ferdinand Jacob
95650 BOISSY L'AILLERIE
Siret : 515 055 552 00011 - APE 7022Z
Tél. : 01 34 42 10 20
email : laportegilles@wanadoo.fr

Boissy LE 23/05/2023

RAPPORT DE GESTION

Au cours de l'exercice 2022, un ensemble de prestations ont été réalisées. Des produits de création faits main sur les marchés de Noël et salons d'art ont été proposés. Les stocks sont élevés en raison des ventes prévisionnelles stables. La camionnette Jumpy est amortie. Les résultats des exercices à venir devraient couvrir les déficits historiques.

Une ouverture artistique vers d'autres produits est envisageable (miroir console chevet en mosaïque)

@xagone SARL
25 rue Ferdinand Jacob
LA GERANIE
95650 BOISSY L'AILLERIE
Siret : 515 055 552 00011 - APE 7022Z
Tél. : 01 34 42 10 20
email : laportegilles@wanadoo.fr

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

LE GERANT
LE 23/05/2023

@xagone SARL
25 rue Ferdinand Jacob
95650 BOISSY L'AILLERIE
Siret : 519 055 552 00011 - APE 7022Z
Tél. : 01 34 42 10 20
email : laportegilles@wanadoo.fr

BOISSY LE 23/05/2023

Au cours de l'assemblée générale de ce jour de la S.A.R.L @XAGONE, il a été voté à l'unanimité des membres présents représentant 100 % des parts de la S.A.R.L :

- La proposition d'affectation du résultat faite par le gérant, à savoir :

860 EURO DEFICITAIRE EN COMPTE REPORT A NOUVEAU

- LE QUITUS DES COMPTES RELATIF A L EXERCICE CLOS LE 31/12/2022.

LA GERANCE
@xagone SARL
25 rue Ferdinand Jacob
95650 BOISSY L'AILLERIE
Siret : 519 055 552 00011 - APE 7022Z
Tél. : 01 34 42 10 20
email : laportegilles@wanadoo.fr

COPIE CERTIF/EE
CONFORME A L ORIGINAL

LE GERANT
LE 23/05/2023

@xagone SARL
25 rue Ferdinand Jacob
95650 BOISSY L'AILLERIE
Siret : 519 055 552 00011 - APE 7022Z
Tél. : 01 34 42 10 20
email : laportegilles@wanadoo.fr

Boissy le 09/05/2023

Monsieur,

La gérance vous a prié de vous réunir en Assemblée Générale le 23/05/2023 prochain pour que vous statuez sur les différents comptes de votre société, ainsi que sur l'action menée par la gérance au cours de l'exercice écoulé, clos le 31 DECEMBRE 2022, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Les documents prescrits par la loi vous ont été envoyés.

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions imposées par la 4^{ème} Directive du Plan Comptable Européen.

Les comptes font apparaître un DEFICIT DE 860 EURO après déduction de déductions aux amortissements et provisions prévues par la loi.

La proposition d'affectation du résultat comptable est la suivante :

- -860 EURO EN COMPTE REPORT A NOUVEAU

LA GERANCE,

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L ORIGINAL**

**LE GERANT
LE 23 05 2023**

@xagone SARL
25 rue Ferdinand Jacob
95650 BOISSY L'AILLERIE
Siret : 519 055 552 00011 - APE 7022Z
Tél. : 01 34 42 10 20
email : laportegilles@wanadoo.fr